

ALAIN VOGÉ
RHÔNE RIVE DROITE
Saint-Péray
APPELLATION CONTRÔLÉE
FLEUR DE CRUSSOL



Cette cuvée a été créée en 1999 par Alain Vogé avec l'aide amicale du regretté Daniel Denis, sommelier lyonnais et grand ambassadeur des vins de la Vallée du Rhône. Le massif de Crussol, qui a donné son nom à la cuvée, est très important pour l'AOC Saint-Péray car il apporte les éléments calcaires indispensables à l'élaboration de grands vins blancs.

*

L'ensemble du domaine est en culture biologique et biodynamique.

TERROIR

Situées dans le berceau de l'appellation au-dessus du village de Saint-Péray et âgées de 80 ans, les vignes sont les plus anciennes du domaine et de l'appellation. Ce coteau granitique mêlé de colluvions calcaires est orienté sud-est. Il fait face au Château de Crussol et au massif calcaire du même nom.

MILLÉSIME 2016

Une saison dans les normes de nos terroirs, avec une météo favorable mais pluvieuse au printemps, nous contraignant à une grande vigilance sur la pression cryptogamique. Un bel été et une très belle arrière-saison ont suivi, permettant les maturités optimales d'une vendange assez abondante. Tout en équilibre, les vins sont empreints d'élégance, tout en exprimant la typicité de Cornas comme de Saint-Péray.

NOTRE MÉTIER

- Vignes et vin certifiés bio depuis le millésime 2009, conduits en biodynamie.
- Cépage Marsanne cultivé en gobelet sur échelas.
- Vendages manuelles en caisses.
- Vinification avec levures indigènes, exclusivement en fûts de chêne de 228 litres et 400 litres dont 30 % de bois neuf.
- Le vin est élevé sur lies pendant 16 mois.
- Sulfitage réduit - SO₂ total 56 mg/l (autorisé en bio : 150 mg/l).
- Production : 7 020 bouteilles / 140 magnums
- Potentiel de garde : 10 ans



COMMENTAIRES

Millésime 2016 : « Mûr et luxuriant, avec des arômes de crème de melon, de pêche et de poire qui se glissent au travers, doré par des notes de bruyère, de brioche et de zeste de citron. Il présente un contour beurré, mais également porté par des accents de chèvrefeuille. Il y a ici beaucoup à apprécier. »

Wine Spectator (30/11/2018) : **93/100**



APPELLATION SAINT-PÉRAY

100 % Marsanne

TERRITOIRE

L'appellation : 85 ha
Les parcelles de ce vin : 1.5 ha

LOCALISATION

Lieu-dit *La Côte*.

MILLÉSIME DISPONIBLE

2016